



BULLETIN MUNICIPAL

01/2019 - 09/2020

SOMMAIRE

●	ÉDITO	1
●	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BASTIDES ET VALLONS DU GERS	2
●	PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU VAL D'ADOUR	6
●	SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE	8
●	SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE DES DÉCHETS	8
●	BUDGET PRINCIPAL ET COMPTE ADMINISTRATIF 2019	10
●	BUDGET ET COMPTE ADMINISTRATIF « PHOTOVOLTAÏQUE » 2019	12
●	BUDGET ET COMPTE ADMINISTRATIF « CŒUR DE VILLAGE » 2019	13
●	TAXES COMMUNALES	14
●	AGENCE DE L'EAU	15
●	COMMISSION BÂTIMENTS ET PATRIMOINE	16
●	COMMISSION VOIRIE	17
●	COMMISSION ESPACES PUBLICS	20
●	DÉVELOPPEMENT DU VILLAGE	21
●	COMMISSION VIE DU VILLAGE	22
●	PAROLES DE CONFINÉES	27
●	LE COIN DES ASSOCIATIONS	28
●	SECRÉTARIAT DE MAIRIE - AGENTS COMMUNAUX	29
●	NOUVEAUX LADEVÉZIENS - ÉTAT CIVIL	29
●	CIVISME ET INFORMATIONS PRATIQUES	30

Mesdames et messieurs, chères Ladevéziennes, chers Ladevéziens,

L'année 2020, qui n'est pas encore terminée, restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis. Après avoir subi les inondations de l'automne 2019, provoquant des dégâts sur nos chemins, puis avoir vécu confinés durant huit semaines dès la mi-mars, nous devons vivre désormais avec précautions. Un virus, que nous ne prenions pas très au sérieux initialement, a modifié nos habitudes de vie et de travail, suscitant aussi légitimement notre inquiétude pour les plus fragiles d'entre nous.



Cyril COTONAT
**Maire de
Ladevèze-Rivière**

Je veux d'abord retenir que la solidarité sous toutes ses formes nous a permis et nous permettra de traverser les instants les plus difficiles. Nous avons pu compter, encore une fois, sur l'engagement de Ladevéziennes et Ladevéziens, des élus, des associations ladevéziennes et de nos agents communaux.

Souhaitons que l'entraide déployée, le regain d'intérêt pour les circuits courts et les produits locaux perdurent bien au-delà de cette crise et que nous soyons toujours en capacité de faire bloc, avec humanité et bon sens, dans l'avenir.

Le printemps a également été le moment du renouvellement des équipes municipales, à Ladevèze-Rivière comme dans toute la France. Je veux à nouveau saluer le travail des élus sortants et je les remercie sincèrement pour leur implication tout au long de ces six années. Nous sommes tous de passage dans cette responsabilité et l'intérêt général doit être le moteur de notre action. Il ne faut jamais l'oublier et ne pas obérer l'avenir pour nos successeurs.

Je remercie le nouveau conseil municipal qui, bien qu'en attente d'installation pendant deux mois, s'est mobilisé au service de notre village, en participant à la conception de masques et en les distribuant, en fleurissant et en entretenant notre commune.

Je n'oublie pas non plus les Ladevéziens qui nous ont malheureusement quittés en 2019 et dans le courant de ce premier semestre 2020, trois figures attachantes très estimées et appréciées.

Pour terminer, n'oublions pas que la mairie, c'est le visage de la République dans un village. C'est le lieu où flotte son drapeau et où s'inscrit sa devise : « Liberté, égalité, fraternité ».

Je vous souhaite une bonne lecture de cette nouvelle édition de votre bulletin municipal retraçant la vie de notre village durant l'année 2019 et le premier semestre 2020.

Prenez soin de vous et des autres, prenez plaisir à faire vivre notre belle commune !

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - PLUI

Dans le cadre de l'appel d'offres, les élus du groupe de travail chargé du PLUI (intégré depuis le 10 juillet dans la commission « Aménagement, Urbanisme et Numérique ») ont reçu, au cours du premier semestre 2020, deux bureaux d'études.

- 2019 : Démarrage de la construction de l'école maternelle intercommunale de Marciac. Date prévisionnelle de fin de chantier : **décembre 2020 / janvier 2021**.
- 2020 : Démarrage des travaux de construction du bâtiment relatif à l'immobilier d'entreprises. Objet : favoriser l'installation ou le développement d'entreprises sur le territoire de la CCBVG. Date prévisionnelle de fin de chantier : **printemps 2021**.

DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE TASQUE

Réhabilitation et extension du réseau d'eaux usées sur la commune de Tasque, aux quartiers Tucos, Verdun et Lasplantes. Date prévisionnelle de fin de chantier : **automne 2020**.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Les travaux de déploiement de la fibre optique « chez l'habitant » FttH sur Marciac et Juillac sont terminés, ainsi que sur Jû-Belloc, Tieste et une partie de Plaisance-du-Gers. Pour notre village, les travaux de raccordement des habitations débuteront dans le courant du mois de septembre, les sous-répartiteurs étant à ce jour fibrés.

➔ Renseignements sur le site de Gers Numérique : <http://www.gersnumerique.fr/> ou à la mairie.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Budget de fonctionnement

- Dépenses : 4 221 070,81 €
- Recettes : 4 586 141,65 €

Budget d'investissement

- Dépenses : 569 192,60 €
- Recettes : 1 297 116,45 €

BUDGET PRIMITIF ET TAUX 2020

Le budget principal pour l'année 2020 s'élève à :

- Fonctionnement : 4 597 712 €
- Investissement : 1 707 328 €

Les taux sont identiques à ceux de 2019 et s'élèvent à :

- Taxe d'habitation : 15,68 %
- Taxe foncière bâti : 14,80 %
- Taxe foncière non bâti : 54,40 %
- Cotisation foncière des entreprises : 32,77 %

ATTRIBUTIONS DES COMPENSATIONS

Le montant de la compensation pour notre commune s'élève à **1 277,70 €**, soit une diminution de **82,22 €** par rapport à l'année 2019.

Cette diminution correspond à la contribution de notre commune au financement de la part intercommunale du fonds L'OCCAL, fonds de soutien aux entreprises et acteurs économiques locaux initié par la région Occitanie.

Pour notre territoire, le fonds de soutien est estimé à 3 € par habitant, soit 22 050 €. Il a été proposé et validé que ce fonds soit financé par une démarche solidaire de l'ensemble des communes membres de la CCBVG, via une révision des attributions des compensations.

En effet, la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 entraîne une crise économique majeure qui touche et touchera bon nombre d'acteurs économiques locaux.

BUDGETS ANNEXES 2020

	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses (réelles + d'ordre)	Recettes	Dépenses (réelles + d'ordre)	Recettes
Budget SPAC (Service Public d'Assainissement Collectif)	841 558 €	841 558 €	629 917 € (dont 183 067 € en report)	910 802 €
Budget SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)	124 030 €	124 030 €	320 445 €	321 006 €
Budget LAC	62 882 €	62 882 €	71 718 €	71 718 €
Budget ZA	40 €	40 €	7 173 €	7 192 €
Budget ZAE Cagnan	584 681 €	584 681 €	610 407 €	610 407 €
Budget Immobilier d'Entreprises	4 685 €	4 685 €	981 740 €	1 139 049,45 €

BUREAU

La composition de l'exécutif est établie selon trois principes : l'équité territoriale, le respect de la parité et la capacité à permettre au plus grand nombre de s'exprimer au sein de l'assemblée et des différentes structures.

Président : Monsieur Jean-Louis Guilhaumon.

1^{re} Vice-Présidente : Dominique Dumont, en charge de l'éducation.

2^e Vice-Président : Gérard Castet, en charge de la petite enfance.

3^e Vice-Présidente : Hélène De Resseguier, en charge du tourisme.

4^e Vice-Président : Romain Duport, en charge des finances.

5^e Vice-Présidente : Sylvie Theye, en charge de l'économie et du développement.

6^e Vice-Président : Alain Payssé, en charge des solidarités.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Président de droit : Monsieur Jean-Louis GUILHAUMON

Commission Finances : Madame Marie-Martine ADLER, présidente déléguée – Membres : Corine BARRERE, Isabelle BLANCHARD, Alain BERTIN, Gérard CASTET, Hélène DE RESSEGUIER, Nicole DESPOUY, Dominique DUMONT, Romain DUPORT, Jean PAGES – Invité : Richard SIORAK

Commission Culture-Tourisme : Monsieur Patrick FITAN, président délégué – Membres : Alain AUDIRAC, Corine BARRERE, Nathalie BARROUILLET, Hélène DE RESSEGUIER, Chantal DUBOR, Dominique DUMONT, Cyril COTONAT, Pascal FORT, Christian LURO, Alain PAYSSE, Géraldine PERY, Raymond QUEREILHAC – Invitée : Peggy VERGARA

Commission Environnement & Assainissement : Monsieur Alain BERTIN – Membres : Franck ARNOUX, Alexandre BAJON, Pierre BERNADAS, Isabelle BLANCHARD, Sandrine BLANCHET, Alain BERTIN, Muriel DEVILLONI, Christian DULONG, Patrick LARRIBAT, Christian LURO, Jean-Luc MEILLON, Daniel RALUY, Julien TOLLIS, Maurice VIGNAU

Commission Affaires scolaires-Enfance-Jeunesse : Monsieur Gérard LILLE, président délégué – Membres : Carole AROYO, Corine BARRERE, Alain BERTIN, Sandrine BLANCHET, Gérard CASTET, Muriel DEVILLONI, Chantal DUBOR, Dominique DUMONT, Alain PAYSSE, Géraldine PERY, Sylvie THEYE – Invité : Jérôme DELESSALLE

Commission Économie-Agriculture-Développement : Monsieur Patrick LARRIBAT, président délégué – Membres : Isabelle BLANCHARD, Gérard CASTET, Cyril COTONAT, Jean-Jacques DAGUZAN, Jérôme GANIOT, Sandie LEFETZ, Christian LURO, Patrick MARCHESIN, Sylvie THEYE

Commission Urbanisme-Aménagement-Numérique : Monsieur Cyril COTONAT, président délégué – Membres : Alain AUDIRAC, Pierre BERNADAS, Isabelle BLANCHARD, Gérard CASTET, Manon CHAUVEAU-GHERARDI, Jean-Jacques DAGUZAN, Nicole DESPOUY, Patrick FITAN, Gérard LILLE, Marie-Colette MAROT, Bernard MONE

Commission Travaux : Monsieur Pierre BERNADAS, président délégué – Membres : Marie-Martine ADLER, Pierre BERNADAS, Jean-Paul FORMENT, Sandie LEFETZ, Yael LUMBROSO, Jean-Luc MEILHON, Nicole PION

COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

Chaque commune doit être représentée.

Membres titulaires : chaque conseiller communautaire de chaque commune.

Membres suppléants : les premiers adjoints de chaque commune.

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE MARCIAC-PLAISANCE (CIAS)

Vice-Président : Monsieur Alain Payssé

Membres titulaires : Guillaume DE NODREST, Géraldine PERY, Nicole PION, Patricia PASCAL – Invitée : Marie-Colette MAROT

COMMISSION D'APPELS D'OFFRES (CAO)

Membres titulaires : Pierre BERNADAS, Dominique DUMONT, Romain DUPORT, Jean-Paul FORMENT, Christian LURO

Membres suppléants : Marie-Martine ADLER, Alain AUDIRAC, Chantal DUBOR, Gérard LILLE, Jean-Luc MEILLON

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

COMMUNE	CONSEILLER TITULAIRE	FONCTION
ARMENTIEUX	Patrick LARRIBAT	Maire
BEAUMARCHÉS	Gérard CASTET Chantal DUBOR Jean-Paul FORMENT Monique PERSILLON	Maire
BLOUSSON-SÉRIAN	Christian LURO	Maire
CAZAUX-VILLECOMTAL	Maryse ABADIE	Maire
COULOUMÉ-MONDEBAT	Pascal FORT	Maire
COURTIES		
GALIAX	Jean PAGES	Maire
IZOTGES	Daniel RALUY	Maire
JÛ-BELLOC	Alain PAYSSE	Maire
JUILLAC	Hélène DE RESSEGUIER	Maire
LADEVÈZE-RIVIÈRE	Cyril COTONAT	Maire
LADEVÈZE-VILLE	Sylvie THEYE	Maire
LASSERRADE	Isabelle BLANCHARD	Maire
LAVERAËT	Jean-Claude LASCOMBES	Maire
MARCIAC	Jean-Louis GUILHAUMON Dominique DUMONT Jean-Luc MEILLON Géraldine PERY Pierre BERNADAS Corine BARRERE Nathalie BARROUILLET	Maire Maire adjointe Maire adjoint Maire adjointe Conseiller municipal Conseillère municipale Conseillère municipale
MONLEZUN	Michel LILLE	Maire
MONPARDIAC	Maryse GARCIA	Maire adjointe
PALLANE	Erich DOUILLE	Maire
PLAISANCE-DU-GERS	Patrick FITAN Nicole PION Romain DUPORT Sandrine BLANCHET Jérôme GANIOT Yahel LUMBROSO Raymond QUEREILHAC Muriel DEVILLONI Régis SOUBABERE	Maire Maire adjointe Maire adjoint Maire adjoint Maire adjoint Conseillère municipale Conseiller municipal Conseillère municipale Conseiller municipal
PRÉCHAC-SUR-ADOUR	Marie-Martine ADLER	Maire

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES (SUITE)

COMMUNE	CONSEILLER TITULAIRE	FONCTION
RICOURT	Gérard LILLE	Maire
ST AUNIX-LENGROS	Sandie LEFETZ	Maire
ST JUSTIN	Nicole DESPOUY	Maire
SCIEURAC-ET-FLOURÈS	Claude BARBE	Maire
SEMBOUÈS	Alain BERTIN	Maire
TASQUE	Franck ARNOUX	Maire
TIESTE-URAGNOUX	Carole ARROYO	Maire
TILLAC	Alain AUDIRAC	Maire
TOURDUN	Patrick MARCHESIN	Maire
TRONCENS	Jean-Jacques DAGUZAN	Maire adjoint

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BASTIDES ET VALLONS DU GERS

Route du lac
32230 MARCIAC
Tél : 05 62 09 30 68 - <http://www.ccbvg.fr>

PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL (PETR) DU VAL D'ADOUR

BUREAU

Président : Monsieur Jean-Louis Guilhaumon

1^{er} Vice-Président : Frédéric Ré – Communauté de communes Adour Madiran

2^e Vice-Président : Roland Dubertrand – Communauté de communes Adour Madiran

3^e Vice-Président : Michel Petit – Communauté de communes Armagnac Adour

4^e Vice-Président : Patrick Fitan – Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers

5^e Vice-Président : Michel Chantre – Communauté de communes Nord Est Béarn

EPCI MEMBRES	NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES	NOMBRE DE DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
De 0 à 5 999 habitants	3	2
De 6 000 à 9 999 habitants	6	3
De 10 000 à 19 999 habitants	7	3
Plus de 20 000 habitants	14	7

DÉLÉGUÉS DU COMITÉ SYNDICAL

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Armagnac Adour	Michel PETIT Marie-Claire FLOGNY Béatrice PASIAN Thibault RENAUDIN René CASTETS Gérard PEREZ	Christophe TERRAIN Chantal SARNIGUET Guy CAPMARTIN
Bastides & Vallons du Gers	Jean-Louis GUILHAUMON Jean-Jacques DAGUZAN Dominique DUMONT Patrick FITAN Romain DUPORT Cyril COTONAT	Géraldine PERY Nicole PION Gérard CASTET
Adour Madiran	Frédéric RE Roland DUBERTRAND Jean-Pierre CURDI Louis DINTRANS Robert MAISONNEUVE Clément MENET Christian BOURBON Francis BIES-PERE Guy DULOUT Véronique THIRAULT Sylvie DUBERTRAND Julien CARASSUS-BARAGAT Magali LARRANG Sandrine SANTACREU	Jean NADAL Julien LACAZE Franck BOCHER Dominique DULLUC Maurice DUSSOLLIER Denis GRONNIER Loïc GUESDON
Nord Est Béarn	Michel CHANTRE Annick CARPENTIER-CHAMPROU Michel CANTOUNET	Philippe CASTETS Martine HURBAIN

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Budget de fonctionnement

- Dépenses : 939 846,70 €
- Recettes : 1 275 754,88 €, dont 298 959,83 € reportés

Budget d'investissement

- Dépenses : 57 €
- Pas de dépenses d'investissement reportées en 2019

BUDGET PRIMITIF 2020

Le budget principal pour l'année 2020 s'élève à :

- Fonctionnement : 1 444 446,18 €
- Investissement : 4 786,80 €

PAYS DU VAL D'ADOUR

ZI du Marmajou
65700 MAUBOURGUET
Tél : 05 62 96 44 88 - <http://val-adour.fr/>

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE (SIVOM)

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Dépenses fonctionnement : 3 466 148,55 €
Recettes fonctionnement : 5 325 506,50 €

Dépenses investissement : 5 126 700,71 €
→ Pour le SIVOM : 1 023 004,03 €
(dépenses liées à la construction du bâtiment administratif et technique)
→ Pour les communes : 4 103 696,18 €

Recettes investissement : 4 488 605,96 €
→ Pour le SIVOM : 2 217 622,89 €
(recettes liées à la construction du bâtiment administratif et technique – subventions)
→ Pour les communes : 2 270 983,07 €

BUDGET PRÉVISIONNEL 2019

Fonctionnement : 5 418 362,04 €
Investissement : 8 817 344,13 €
Pour le SIVOM : 1 313 351,41 €
Pour les communes : 4 595 499,72 €

TARIFS 2020

- Maîtrise d'œuvre : 35 €/h
- Main d'œuvre : 25 €/h

INVESTISSEMENT RÉALISÉ EN 2019

- Acquisition d'une débroussailleuse (avec brosse et lamier) autoportée ENERGREEN pour un montant de 181 700 € HT (218 040 € TTC).
Durée de l'amortissement : 5 ans - Annuité : 43 608 €
>> Objectif : pourvoir assurer des travaux d'élagage durant l'hiver et supprimer l'herbe par broyage afin de respecter l'interdiction d'utilisation de produit phytosanitaire sur la voirie. Le tracteur de marque John Deere et la débroussailleuse ont été vendus pour un montant de 28 000 €.

ORGANIGRAMME

Président : Francis Daguzan, maire de Troncens
Vice-Présidents : Gérard Lille, maire de Ricourt ; Olivier Verdier, conseiller municipal de Sainte-Dode ; Viviane Cyriaque, maire adjointe du Haget.

BUREAU

Le bureau, organe exécutif du SIVOM, est composé de 20 membres.

Directrice : Stéphanie Alberteau
Service Administratif : effectif 5 agents

Service Technique :

- Service Voirie : effectif 19 agents
- Service Bâtiment : effectif 16 agents
- Service Entretien : effectif 3 agents

SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE DES DÉCHETS DU SECTEUR SUD

COMPOSITION SMCD SUD

Le Syndicat Mixte de Collecte des Déchets du Secteur Sud est composé de 92 communes (22 272 habitants) et de 5 communautés de communes : Astarac Arros en Gascogne ; Bastides et Vallons du Gers ; Cœur d'Astarac en Gascogne ; Val de Gers ; D'Artagnan en Fezensac.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2019

Fonctionnement (dépenses et recettes) :

2 414 979 €

Investissement (dépenses et recettes) :

162 234 €

Excédent de fonctionnement 2018 :

194 932,86 €

Excédent d'investissement 2018 :

26 843,75 €

Excédent de fonctionnement 2018 :

194 932,86 €

Excédent d'investissement 2018 :

26 843,75 €

Taxe ordures ménagères 2019 :

• Taux fiscal 2018 : 14,55 %

• Recettes attendues : 2 131 788 €

Recettes issues de la collecte sélective des déchets ménagers au titre de la valorisation :

Eco emballages – soutien verre : 29 243,01 €

TONNAGES 2018

Ordures ménagères : 4 745

Emballages recyclages : 1 133

Verre : 845

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2019

- Abri voitures du personnel. La ferraille initialement prévue pour réaliser les arrières sur les déchetteries a été utilisée pour construire un abri pour les voitures du personnel. Abri réalisé par le personnel du SMCD SUD : 1 054,42 €
- Réfection du grillage (enceinte des bureaux/garage) : 118,32 €
- Branchement eau + compteur (augmentation de la pression pour le lavage des camions : 3 104,61 €)
- Projet de mise en place des containers enterrés et semi-enterrés sur les communes du syndicat : mise en attente du projet suite au projet de loi anti-gaspillage.

VOTE 2020

Président : Francis Dupouey, maire de Clermont Pouyguilles

Vice-Présidents : Claude Desangles, maire délégué de la commune de Saint-Christaud ; Isabelle Pique, déléguée de la commune de Saint-Ost.

BUREAU

Directrice : Mireille Souques

Délégués : 1 délégué pour les communes de Mirande, Miélan, Marciac, Masseube et Montesquiou ; 1 délégué pour les communes rurales des cantons de Mirande, Miélan, Marciac, Masseube, Montesquiou et la communauté de communes d'Artagnan-en-Fezensac.

Stéphanie ChABBERT	Déléguée de la commune de MIRANDE
Isabelle PIQUE	Déléguée de la commune de SAINT-OST
Jacques GARBAY	Délégué de la commune de MASSEUBE
Pierre BOUZIGUES	Délégué de la commune de SAMARAN
Marc PASSERA	Délégué de la commune de MONTESQUIOU
Claude DESANGLES	Délégué de la commune de SAINT-CHRISTAUD
Jean-Luc MEILLON	Délégué de la commune de MARCIAC
Gérard COUREAU	Délégué de la commune de TRONCENS
Martine MOCHI TUJAGUE	Déléguée de la commune de MIÉLAN
Pierre BRANET	Délégué de la commune de SAINTE-DODE
Brigitte SERRALTA	Déléguée de la commune de PEYRUSSE-VIEILLE

Représentants au syndicat mixte départemental TRIGONE :

Titulaire : Francis Dupouey

Suppléant : Claude Desangles

BUDGET PRINCIPAL 2019

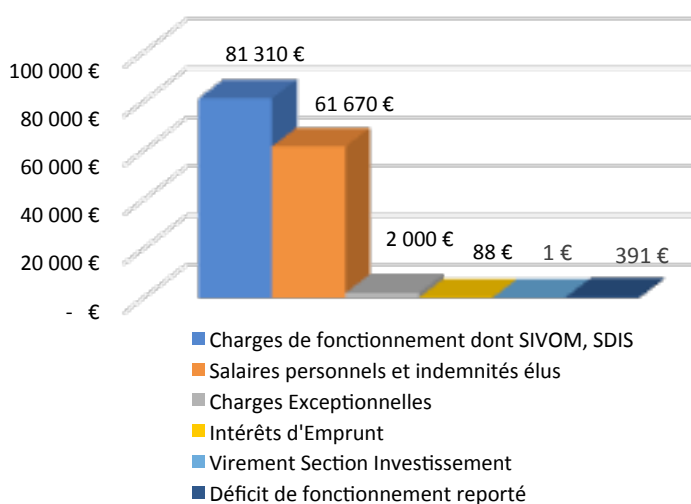
Le budget principal de l'année 2019 a été approuvé par le Conseil municipal en date du 12 avril 2019. Il se décompose comme suit :

- Section Fonctionnement : 145 609 €
- Section Investissement : 9 840,15 €

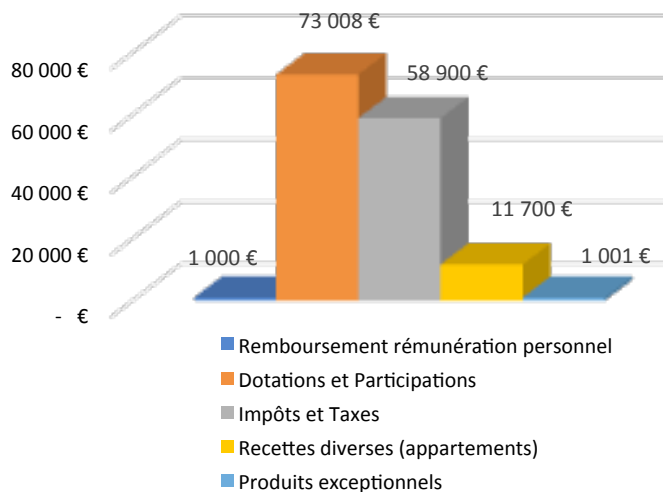
Chacune de ces sections présente un équilibre entre les dépenses et les recettes, comme détaillé sur les graphiques suivants.

FONCTIONNEMENT

Dépenses

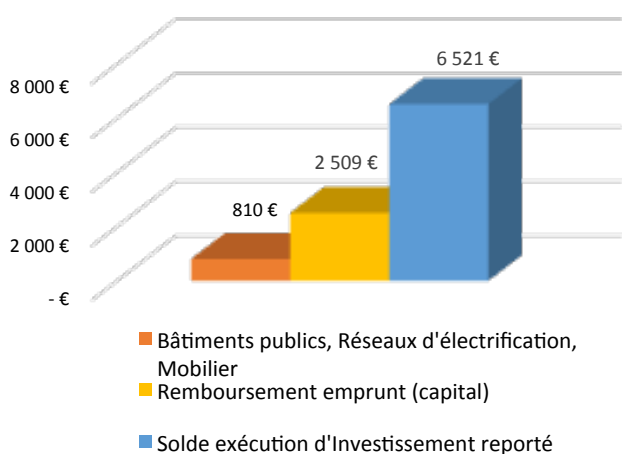


Recettes

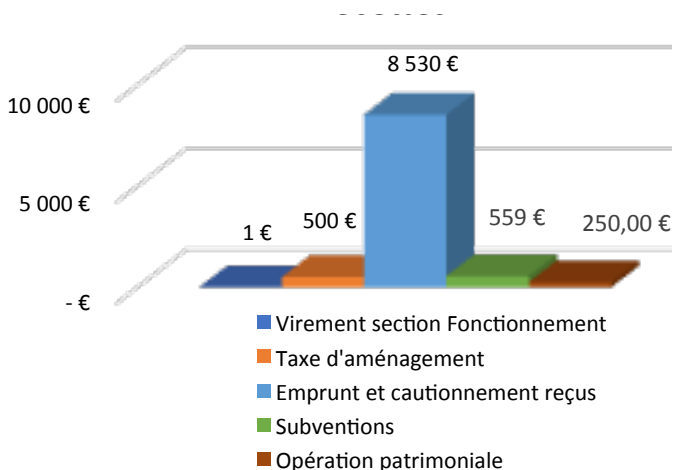


INVESTISSEMENT

Dépenses



Recettes



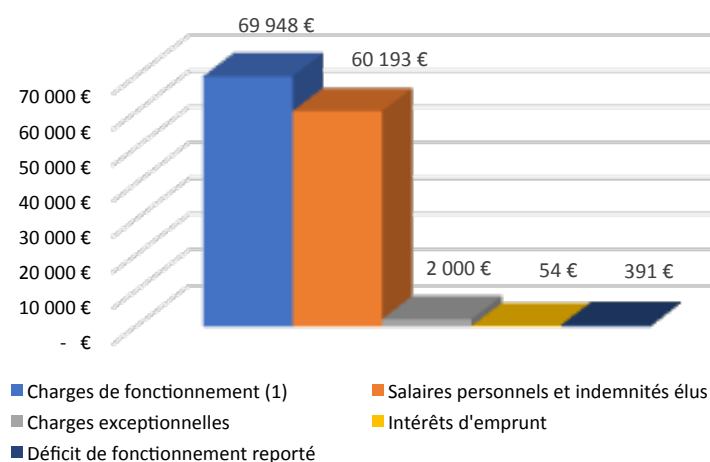
COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le compte administratif, approuvé par le Conseil municipal le 28 février 2020, fait apparaître un excédent de fonctionnement de **12 044,05 €**.

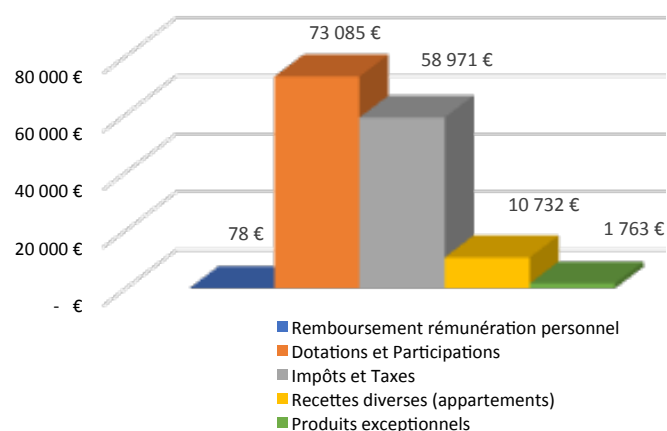
Le solde d'exécution d'investissement dégage un besoin de financement de **8 220,26 €**.

FUNCTIONNEMENT

Dépenses



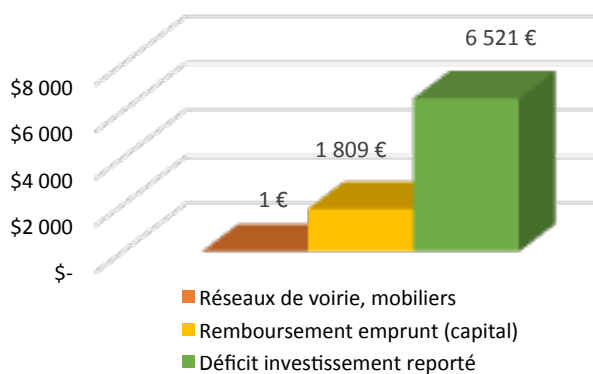
Recettes



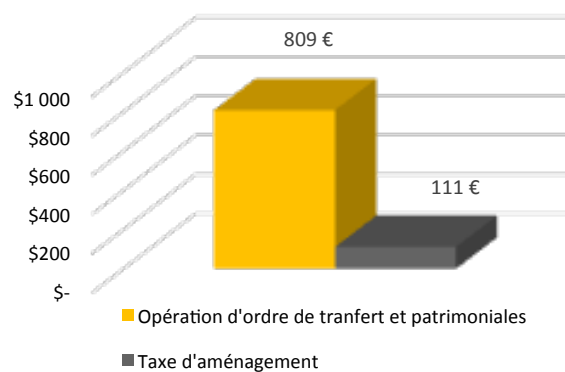
(1) dont SIVOM 23 700 €, Reversement FNGIR 10 189 €, Service Incendie 7 300 €, Eau & énergie 6 380 €, Combustibles 4 270 €

INVESTISSEMENT

Dépenses



Recettes



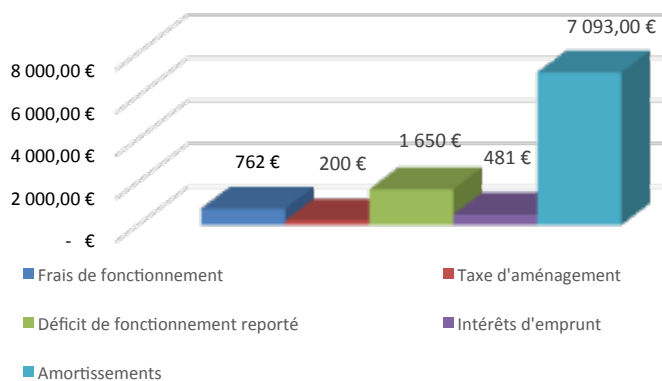
BUDGET ANNEXE « PHOTOVOLTAÏQUE » 2019

Également approuvé par le Conseil municipal le 12 avril 2019, le budget annexe « Photovoltaïque » de l'année 2018 se décompose, pour chaque section, comme suit :

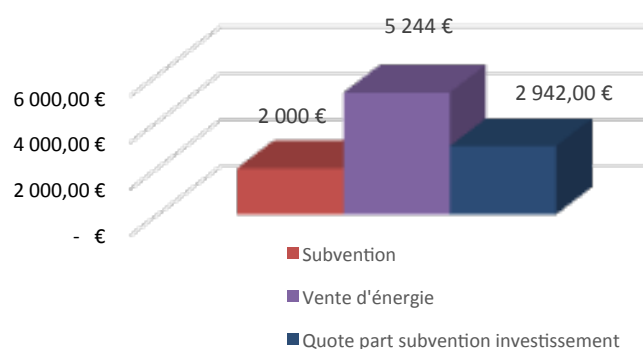
- Fonctionnement : 10 186,44 €
- Investissement : 8 877,13 €

FUNCTIONNEMENT

Dépenses



Recettes



Dépenses Investissement	
Subventions reçues	3 970 €
Équilibrage budget	1 965,13 €

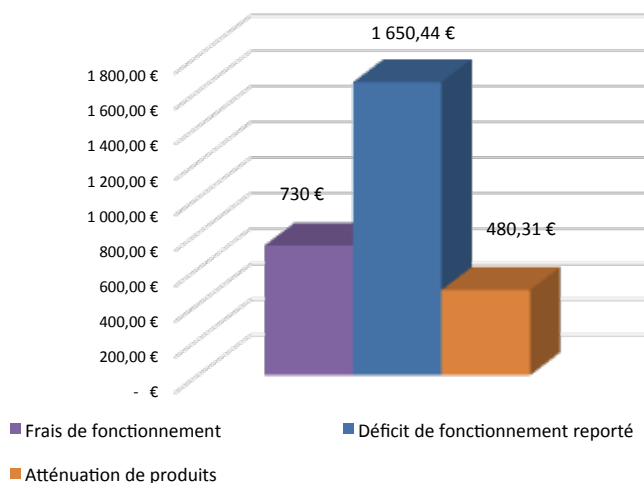
Recettes Investissement	
Affectation résultat 2019	1 784,13 €
Amortissement des immobilisations	7 093 €

COMPTE ADMINISTRATIF « PHOTOVOLTAÏQUE » 2019

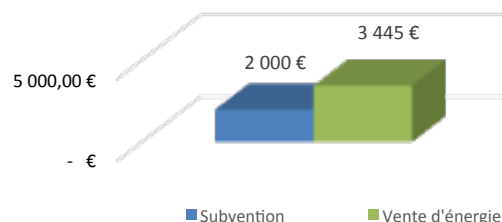
Le compte administratif du budget « Photovoltaïque », approuvé le 28 février 2020 par le Conseil municipal, fait apparaître un excédent de fonctionnement de 2 584,27 € et un déficit d'investissement de 2 185,51 € à reporter sur l'exercice suivant.

FUNCTIONNEMENT

Dépenses



Recettes



Dépenses Investissement	
Emprunts et dettes assimilés	3 969,64 €

Recettes Investissement	
Affectation résultat 2018	1 784,13 €

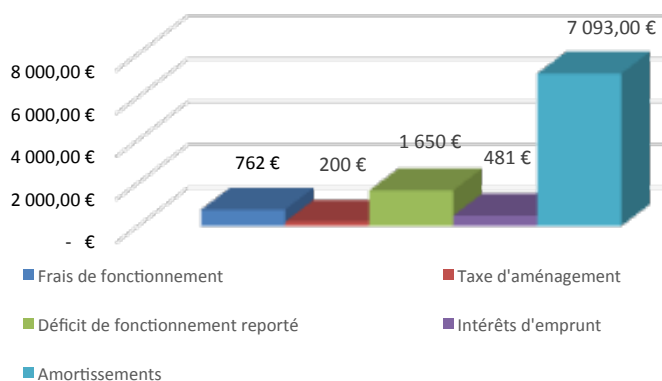
BUDGET ANNEXE « CŒUR DE VILLAGE » 2019

Également approuvé par le Conseil municipal le 12 avril 2019, le budget annexe « Photovoltaïque » de l'année 2019 se décompose, pour chaque section, comme suit :

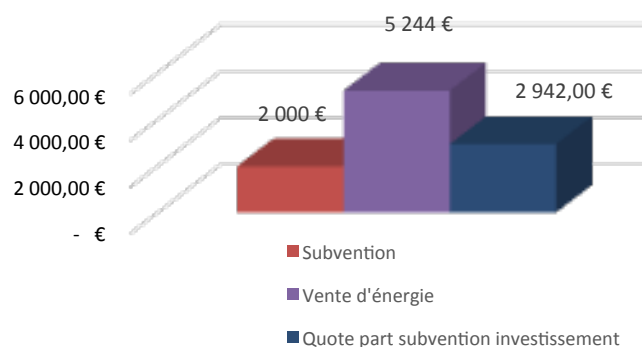
- Fonctionnement : 234 221,12 €
- Investissement : 209 438,73 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses



Recettes



Dépenses Investissement	
Remboursement capital	15 674,57 €
Opération ordre transfert section	168 241,46 €
Équilibrage budget reporté	25 522,70 €

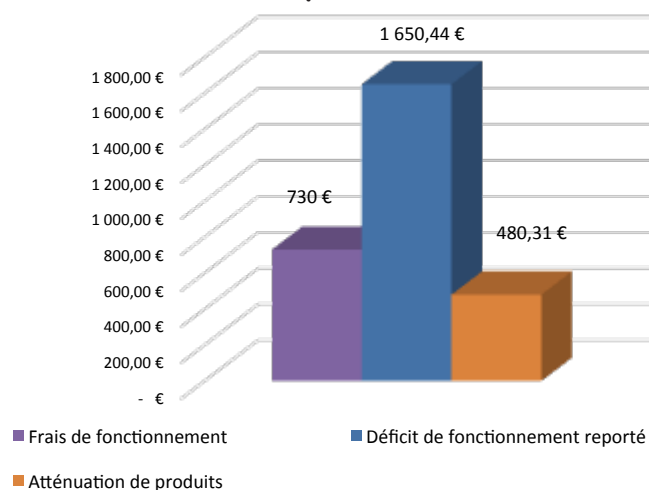
Recettes Investissement	
Virement section fonctionnement	64 151,48 €
Opération ordre transfert section	145 287,25 €

COMPTE ADMINISTRATIF « CŒUR DE VILLAGE » 2019

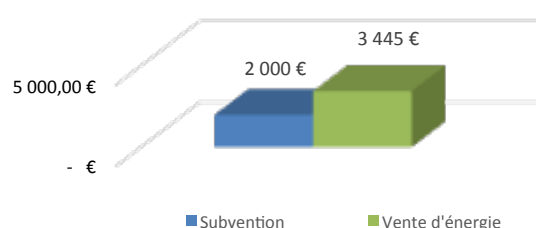
Le compte administratif du budget « Photovoltaïque », approuvé le 28 février 2020 par le Conseil municipal, fait apparaître un excédent de fonctionnement de 45 231,91 € et un déficit d'investissement de 40 301,39 € à reporter sur l'exercice suivant.

FONCTIONNEMENT

Dépenses



Recettes



Dépenses Investissement	
Remboursement capital	15 674,57 €
Opération ordre transfert section	147 115 €
Déficit 2018 reporté	25 522,70 €

Recettes Investissement	
Opération ordre transfert section	145 287,25 €
Subventions d'investissements reçues	2 723,63 €

TAXES COMMUNALES

DÉTAIL DES RESSOURCES FISCALES DE NOTRE COMMUNE

Le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux pour 2019.

LIBELLÉS	BASES 2019	TAUX 2018	TAUX 2019	PRODUITS ASSURÉS
Taxe d'habitation	176 200	12,67	12,67	22 325 €
Foncier bâti	115 500	8,99	8,99	10 383 €
Foncier non bâti	30 900	54,75	54,75	16 918 €
TOTAL				49 626 €
+ Allocations compensatrices versées par l'État au titre d'allègements				8 142 €
- Prélèvement GIR (Garantie Individuelle de Ressources)				10 189 €
Montant prévisionnel des ressources fiscales à percevoir				47 579 €
Montant total des ressources fiscales 2019 de la commune perçues				50 092 €

RÉPARTITION DES TAXES COMMUNALES

Sur la taxe d'habitation



COMMUNE = 44,46 €
 INTERCOMMUNALITÉ = 55,03 €
 TAXE SPÉCIALE = 0,51 €

Sur la taxe foncière du non bâti



COMMUNE = 42,79 €
 INTERCOMMUNALITÉ = 42,52 €
 CHAMBRE D'AGRICULTURE = 14,69 €

Sur la taxe foncière du bâti

TAXE ORDURES
 MÉNAGÈRES
 = 20,11 €

TAXE SPÉCIALE
 = 0,24 €



COMMUNE = 12,42 €
 INTERCOMMUNALITÉ
 = 20,45 €
 DÉPARTEMENT
 = 46,78 €

COMBIEN ONT COÛTÉ LES REDEVANCES 2019 ?

En 2019, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau Adour-Garonne s'est élevé à environ 306 millions d'euros dont 248 millions en provenance de la facture d'eau payée par les ménages et les industriels dont les activités de production sont assimilées domestiques (APAD).

recettes / redevances

Qui a payé quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2019 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Adour-Garonne



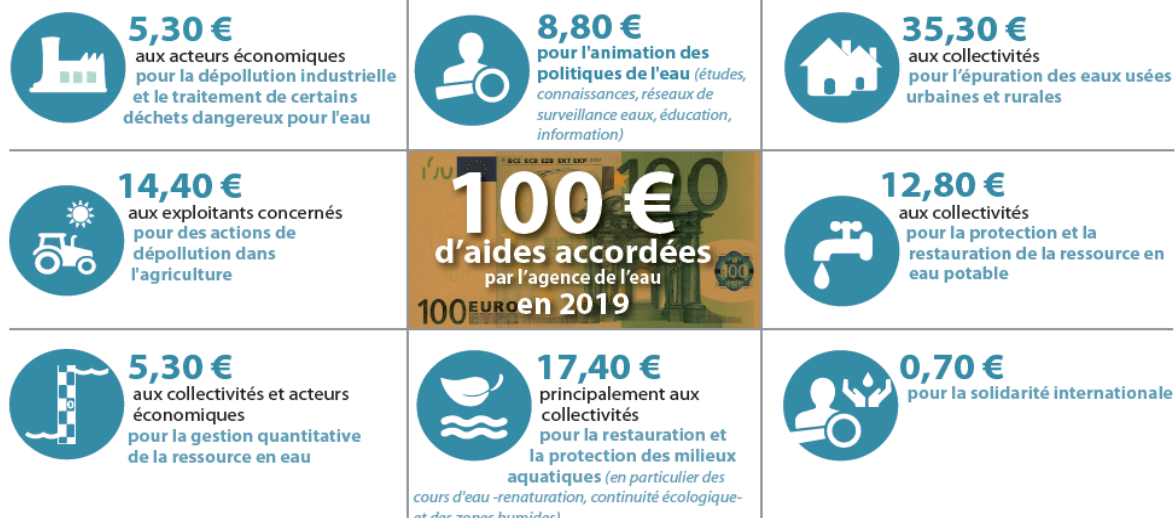
À QUOI ONT SERVI LES REDEVANCES EN 2019 ?

Grâce à ces redevances, les agences de l'eau apportent, dans le cadre de leurs programmes d'intervention, des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau. En 2019, elles ont représenté environ 222 millions d'euros.

interventions / aides

Comment se sont réparties les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2019 ? *

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2019) • source agence de l'eau Adour-Garonne



PEINTURE DE LA SALLE DES FÊTES

Le mur du bar a été repeint en blanc. Travaux réalisés en régie.



← ÉGLISE SAINT-LAURENT

- Réglage de l'horloge pour cause de décalage du mécanisme. Intervention et prise en charge assurées par l'entreprise Laumaillé.
- Réfection du parquet de la sacristie.

Travaux réalisés en régie.

>> Coût des fournitures : 425 € TTC.

- Réfection de la porte d'accès au cimetière depuis l'église.
- Nettoyage et entretien réguliers de l'église.

Les boiseries ont été nettoyées et mises en valeur. Travail réalisé en régie.

INSTALLATION D'UNE CUVE DE GAZ AÉRIENNE POUR L'APPARTEMENT N° 2

L'approvisionnement en gaz de l'appartement est indépendant de la mairie. Travaux pris en charge dans le cadre du contrat signé entre monsieur Knaup et le fournisseur Primagaz.

L'appartement n° 1 reste branché sur la cuve de la mairie, selon le souhait de madame Laffitte.

TRANSFORMATION D'UN CHARIOT PORTE-TABLE EN CHARIOT PORTE-CHAISE MOBILE.

Travaux réalisés en régie.

NETTOYAGE DU BASSIN DU LAVOIR DE SAINT-LAURENT

Travail réalisé en régie par le Conseil municipal.

VENTE DE L'ANCIEN PORTAIL D'ENTRÉE DU CHEMIN DE L'ÉGLISE SAINT-LAURENT

à madame Peres et monsieur Arjo pour un montant de 300 €.

ÉGLISE SAINT-ANDRÉ ↓

- Changement de plusieurs tuiles sur la toiture de l'église et de l'amban.
- Réfection du cordon de l'amban.

Travaux réalisés en régie.



MAISON DES ASSOCIATIONS

Quelques aménagements ont été réalisés dans la salle, avec notamment l'installation et la réfection d'un meuble bas, mis à disposition de la Gym volontaire. L'équipe a également réalisé un tri et un nettoyage de l'ex-salle de classe numéro 1.

Le Conseil municipal souhaite remercier vivement les Ladevéziennes et les Ladevéziens qui ont contribué et participé aux différents travaux d'entretien de l'ensemble des patrimoines de notre village.

ENTRETIEN DES FOSSÉS ET CURAGE

En 2019, les travaux d'entretien des fossés communaux ont été réalisés pour un montant de **2 645,41 € HT**. Ils concernent les chemins de Madrane, Lapy et Castillan. Un agrandissement de busage en traverse sur le chemin du Lista ainsi que des travaux d'évacuation de l'eau de pluie sur l'impasse des Jardins ont également été réalisés. Des travaux de curage ont été faits par le Conseil Départemental sur la route départementale 14, au cœur du village.

En 2020, les travaux de curage ont été menés pour partie en janvier et février, puis dans le courant du mois d'avril et ont concerné les chemins Boutigue, Madrane, Castillan, Bronqua, Lamaoube, Guingue, Untis.



Chemin de la Carrère Longue



Chemin rural dit « de Lacache »

POINT-À-TEMPS

En 2019, l'intervention du point-à-temps sur la voirie communale a représenté un investissement de **3 082,40 € HT**.

En 2020, les travaux relatifs au point-à-temps ont été réalisés dans le courant des mois d'avril et de mai sur les chemins de Boutigue, du Lista (dégradation liée aux inondations), de la Croix, de Saint-André, de Untis, des Arrious, de Larroque, de Lamaoube, de Lacache, du bas de Castillan Saligna et d'Espalanque.



Réfection du revêtement du pont du chemin des Arrious

BILAN DES INTEMPÉRIES DE L'AUTOMNE 2019

→ 6 chemins communaux et ruraux ont été inondés : chemins de Lacache, de Castillan, de Saligna (lavoir de Saint-Laurent), d'Espalanque, du Lista, des Arrious.

→ 3 chemins ont subi des dégradations : chemins des Arrious, du Lista et d'Espalanque.

Les réfections ont été faites dans le cadre de la campagne du point-à-temps en 2020.



Chemin du lavoir de Saint-Laurent

CHEMIN DE LISTA ➔

• Suite aux dégradations causées par l'entreprise forestière Guernica, le revêtement ainsi que les fossés du chemin du Lista ont été rénovés.

>> Coût : **16 000 € HT** (entièrement pris en charge par l'entreprise).

• Travaux de busage sur le chemin du Lista (fourniture prise en charge par le propriétaire, main d'œuvre à la charge de la commune).

• Agrandissement d'un busage en traverse pour permettre le passage de machines agricoles sur le chemin du Lista.

• Création et déplacement du chemin rural Lasquarerote et création d'un passage depuis le chemin du Lista.

>> Coût : **620,50 € HT**



CHEMIN DE L'ÉGLISE VIEILLE

Travaux de réfection du chemin de l'Église Vieille. Ces travaux s'effectueront sur 2 ans, pour un montant total de **15 053,43 € HT** :

• 2021 : reprofilage partiel, assainissement et purge. >> Coût : **7 644,6 € HT**

• 2022 : revêtement généralisé du chemin. >> Coût : **6890,83 € HT**

Par ailleurs, en 2020, le dérasement des accotements a été réalisé. >> Coût : **518 € HT**



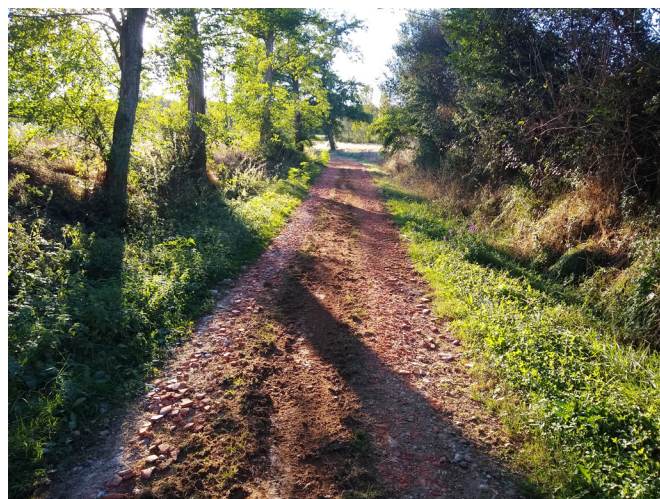
← DÉBROUSSAILLAGE

Les travaux de débroussaillage des fossés et talus communaux sont réalisés par le SIVOM avec deux passages par an :

• Le premier durant l'été, concernant les chemins autour des habitations ainsi qu'une partie du chemin d'Espalanque.

• Le second à l'automne, concernant les chemins desservant les parcelles agricoles.

La commune entretient régulièrement, pendant la saison, les chemins ruraux, les banquettes des chemins communaux ainsi que les banquettes des deux routes départementales dans et autour du village (une convention de mise à disposition a été signée avec le SIVOM et le Conseil Départemental). Ce dernier, gestionnaire de la voirie départementale, entretient les fossés et les banquettes deux fois par an (dans le courant du printemps et de l'automne).



Empierrement des chemins ruraux

POUR RAPPEL

ÉCOBUAGE

Le brûlage à l'air libre des résidus issus de l'entretien de parc et jardin des particuliers est régi par les dispositions du règlement sanitaire départemental au titre du brûlage des déchets ménagers, consultable à la mairie et sur le site Internet.

→ **Il est strictement interdit sur la commune, sauf s'il ne provoque aucune gêne pour le voisinage.** Avant toute action de brûlage, vous devez informer la mairie et, si vous obtenez l'accord, vous devez prévenir le plus proche voisinage.

AUTORISATIONS DE VOIRIE

Les autorisations de voirie relatives aux chemins communaux et ruraux sont co-signées par le maire et le président du SIVOM. Une visite sur place est systématiquement organisée avant toute signature.

→ **Les formulaires de demande d'autorisation sont disponibles à la mairie ou sur le site Internet.**

PROPRIÉTAIRES FORESTIERS

Les propriétaires forestiers qui souhaitent effectuer des coupes de bois sur la commune sont priés de bien vouloir en informer la mairie, ceci afin d'établir un état des lieux de la voirie communale avec les entreprises de débardage et les services du SIVOM. Si d'éventuelles dégradations étaient constatées sur la voirie suite à des travaux de débardage, cela permettrait d'engager des recours contre ces entreprises.

LIEUX-DITS

Des panneaux de lieu-dit peuvent être installés à la demande des propriétaires. Les coûts du panneau et du mât sont à la charge des propriétaires. La commune prend quant à elle en charge le coût des travaux.

→ **Pour toute demande, merci de vous adresser à la mairie.**

La municipalité tient à remercier les Ladevéziens qui font l'effort d'entretenir au-delà des limites de leur propriété (habitations, champs) les banquettes des chemins et/ou les évacuations des fossés. Nous sommes conscients que nous devons être vigilants et rigoureux pour maintenir un village agréable et accueillant. Aussi, cette démarche de la part de ceux qui le peuvent nous aide vraiment dans notre gestion et mérite d'être soulignée.

COMMISSION ESPACES PUBLICS

TABLE DE PIQUE-NIQUE →

Acquisition et installation d'une table de pique-nique devant la salle des fêtes.

>> Coût : 200 TTC

POUBELLE DEUX BACS

Création et installation d'une poubelle de deux bacs sous le préau de la salle des fêtes. Création réalisée par C. Caussade.

>> Coût : 0 €



← LAVOIR DE SAINT-ANDRÉ

Les tables ainsi que la poubelle ont été peintes en rouge basque. Travaux réalisés en régie.

CIMETIÈRE DE SAINT-LAURENT

- Mise en place d'un composteur.
- Le chêne tombé devant le cimetière sera abattu dans le courant de l'automne.

ÉGLISE ET CIMETIÈRE DE SAINT-ANDRÉ →

- Suppression des haies de buis mortes le long du chemin communal de Saint-André, ainsi que dans l'allée, le long du mur du cimetière.
- Mise en place d'un composteur et d'une signalisation.

JARDINIÈRES À LA MAIRIE

Plantations et dons des plans effectués par C. Quaglioni.

>> Coût : 0 €



VILLES ET VILLAGES FLEURIS

En 2019, notre village a remporté le prix du concours départemental des « Villes et Villages fleuris » dans la catégorie des communes de 150 à 250 habitants. Notre commune a reçu en récompense **un lot de 10 plans de haies persistantes** qui seront plantées dans le courant de l'automne. Ce concours, organisé depuis 2019 par le CAUE, a permis de faire découvrir notre patrimoine et de montrer le travail réalisé par la municipalité dans la gestion des espaces publics comme dans l'embellissement du village et du cadre de vie.

→ Dans le cadre de l'édition 2020 de ce concours, le jury est venu nous rendre visite le 5 août dernier. Son verdict sera rendu durant l'automne.

DÉVELOPPEMENT DU VILLAGE

AMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION →

- Deux panneaux « rappel de limitation de vitesse à 50 km/h » ont été achetés et seront implantés par le Conseil Départemental (coût des panneaux : 295,85 € HT). La pose étant à la charge du Conseil Départemental.
- Deux panneaux d'entrée du village seront implantés sur les chemins d'Espalanque et de l'Église Vieille (coût des panneaux & pose : 552,62 € HT).



→ **L'équipe municipale va retravailler le projet d'aménagement dans un souci d'amélioration de la sécurité.**

LOTISSEMENT TRAILLONNE →

- Il reste trois lots à vendre. Vous pouvez vous renseigner à la mairie.
- Les travaux d'éclairage (LED) ont été réalisés par le SDEG pour un montant total de 9 028,77 €.

Le SDEG participant à hauteur de 30 % soit 2 723,63 €, le coût pour la commune s'est élevé à 6 305,14 €.



RÉHABILITATION DE L'EX-SALLE DE CLASSE N° 1

La municipalité va retravailler ce dossier en explorant toutes les pistes et en s'appuyant sur les besoins du territoire au travers de la Communauté de communes CCBVG.

→ **Une consultation sera proposée à l'ensemble des administrés dans le courant du mandat.**

COUVERTURE MOBILE

Le dossier relatif à la couverture mobile, complété du rapport de mesure, est toujours en attente d'être traité par la commission départementale.

Après validation, celui-ci sera transféré aux opérateurs de téléphonie mobile, qui auront alors obligation de réaliser les travaux nécessaires visant à améliorer la couverture.

COMMISSION VIE DU VILLAGE

REPAS DE LA GYM VOLONTAIRE →

Après l'effort, vient le temps du réconfort ! Les gymnastes ladevéziennes et ladevéziens se sont réunis le **samedi 16 février 2019** autour d'une soirée raclette géante.

L'occasion pour l'association de réunir les gymnastes qui officient, auprès de leur animatrice sportive Séverine PORATO, les mercredis et vendredis dans notre foyer rural.



← REPAS DES AÎNÉS 2019

Gaité, sourires, chansons, rires, joie de se retrouver, désir d'échanger, plaisir de partager un moment convivial...

Tel était le repas des aînés organisé par la municipalité le **samedi 23 février 2019**.

SOIRÉE CABARET →

À l'initiative de l'association La Devèze et son histoire, une soirée « gourmet et rires » a été organisée le **vendredi 15 mars 2019** avec la participation du duo Comic Cowboy.

Après un apéritif, les deux cowboys gascons ont régalé la salle de leur spectacle à base de mimes et de bruitages. Des volontaires, choisis malgré eux dans l'assemblée par les cowboys, se sont prêtés au jeu des mimes sur scène, à la grande joie des autres convives.

La soirée s'est clôturée dans la bonne humeur après avoir dégusté une poule au pot.



THÉÂTRE LES ZALAMBIQUÉS ↘ →

La troupe de théâtre adulte de notre village Les Zalambiqués a présenté sa nouvelle pièce *Bon Voyage, Mr Bellock !* les **samedi 30 mars 2019** à 20 h 30 et **dimanche 31 mars 2019** à 17 h.

Les Zalambiqués se sont brillamment mis en scène dans la comédie absurde, mêlée d'adultère, de politique et de voyage, de l'auteur Brigitte Bardou.



Le public, venu nombreux autant le samedi que le dimanche, a applaudi chaudement le travail des comédiens, du metteur en scène, du son et de la lumière.

Il est reparti enthousiaste et comblé par ce divertissement.



← REPAS DE LA CHASSE

C'est dans la joie et la bonne humeur que s'est déroulé le traditionnel repas annuel de la chasse le **dimanche 7 avril 2019** à midi.

Les convives présents ont pu déguster le défilé de plats cuisinés à base du gibier prélevé dans l'année.

JEUNES DIPLÔMÉS 2019 →

La municipalité et les témoins réunis le **samedi 20 juillet 2019** ont célébré la franche réussite et ont tenu à féliciter Luigi QUAGLINI pour l'obtention de son CAP dans la filière « Boucherie ».

Le conseil municipal a souhaité à Luigi de connaître le même succès dans tous ses projets au cours des prochaines années.



CONCERT EN L'ÉGLISE SAINT-LAURENT →

L'église Saint-Laurent s'est remplie de spectateurs le **dimanche 21 juillet 2019** à 17 h pour écouter tour à tour le trio vocal Choralys, le quatuor de saxophone Adlib et enfin les timbaliers Lucas Tausin et Jon Pache Guembelzu.

À l'issue du concert, un verre de l'amitié a été offert à l'assemblée par l'association La Devèze et son histoire en guise de clôture de cette après-midi musicale.



FÊTE LOCALE ↘ →

La fête locale de notre village a débuté le **samedi 31 août 2019** au matin avec la 2^e édition de la marche dinatoire qui a été un franc succès !

En effet, conjointement, le Comité des fêtes et la Gym volontaire ladevézienne ont vu quasiment doublé la participation à cette randonnée gourmande.

Ainsi, les marcheurs ont dégusté l'entrée du menu à l'aire de pique-nique d'Espalanque, pour ensuite prendre le plat de résistance au clocher de la Madeleine et finir le périple par le dessert au foyer rural.



Après une partie de pétanque, la soirée s'est déroulée autour du groupe voisin (Saint-Aunix/Plaisance) de musiciens Les Sous-entendus et en se régaland les papilles avec un colombo de porc.

FÊTE LOCALE (SUITE) ▼

Le **dimanche 1^{er} septembre 2019**, les festivités ont repris à midi avec le buffet du comité sous un soleil radieux pour se conclure avec une représentation de théâtre en plein air jouée par Les Zalambiqués juniors.

Bravo aux organisateurs pour cette 55^e édition de la fête locale du village !



SORTIE GYM ▼ →

Le **dimanche 27 octobre 2019**, à l'initiative de l'association Gym volontaire ladevézienne, la journée a débuté par une marche autour du lac de Lupiac. Elle s'est suivie par un pique-nique aux abords du lac sous une météo clémente.

L'après-midi s'est déroulée dans la bonne humeur sur les vélos-rails. Les participants se sont baladés en pédalant sur l'ancienne voie ferrée de Nogaro. Une belle journée passée dans la convivialité !!



← COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le **11 novembre 2019**, c'est un temps d'automne qui a accompagné l'assistance vers le monument aux morts de la commune de Ladevèze-Rivière. Après le dépôt de gerbe, monsieur le Maire a invité l'assemblée à se regrouper sous le préau de la salle des fêtes afin de poursuivre la cérémonie sans crainte de la pluie qui s'invitait également. Chacun a pu ensuite prendre le temps d'échanger au cours de l'apéritif et du repas qui ont suivi.



← DÉCORATIONS DE NOËL

Des bénévoles se sont jointes à la municipalité pour confectionner, le **23 novembre 2019**, des ornements à l'occasion des fêtes de fin d'année. Les décorations ont été réalisées à partir de récupération de matériaux divers et variés (bouteilles en plastique, cagettes en bois, bûches, polystyrène...). Des gaufres et du chocolat chaud ont clos cette après-midi dans la bonne humeur. Merci aux petites mains habiles d'avoir contribué à l'embellissement, certes modeste, de notre village !



← TÉLÉTHON

L'année 2019 aura permis à l'association Gym volontaire ladevézienne de reverser 200 € de dons au Téléthon. **Dimanche 1^{er} décembre 2019**, les participants ont tout d'abord exploré les chemins de notre commune avant de savourer la très fameuse poule au pot préparée par les mains expertes de nos gymnastes. La « ronde des desserts », devenue une tradition, ne fut pas longue à être dégustée.

VŒUX 2020 →

Autour d'une décoration festive, monsieur le Maire et son équipe ont souhaité à l'assemblée présente leurs meilleurs vœux. Ce moment convivial marque ainsi chaque année l'entrée dans une nouvelle année qui réserve inévitablement sa part d'inconnu. Les mois qui suivront confirmeront que 2020 est une année « extraordinaire » !



REPAS DES AÎNÉS 2020 →

Samedi 15 février 2020, quelques jonquilles annonciatrices du printemps venaient égayer la table à l'occasion du repas des seniors à la salle des fêtes de Ladevèze-Rivière. Autour de mets concoctés par Carole et servis par l'équipe municipale, chants et danses ont ponctué ce moment convivial mené de main de maître par notre fidèle animateur Serge Lavignote.



TÉMOIGNAGES DE QUELQUES LADEVÉZIENNES SUR LE CONFINEMENT

« (...) Avec le confinement, on s'est retrouvé enfermé dans une bulle. Avant, cette bulle existait mais elle était opaque. Elle semblait nous protéger du monde mais elle nous enfermait en nous-même. Confiné chez nous, confronté à nous-même, cette bulle a éclaté. (...) Avant, chacun s'affairait sans faire trop attention à ce qui se passait autour de lui, sans même remarquer les autres. (...) C'est une nouvelle relation au monde qui a été rendue possible avec la découverte des autres, de ceux qui vivaient la même situation que nous, nos « frères d'armes » face à la « guerre » contre le coronavirus. (...) C'est une nouvelle fraternité qui s'est fait jour : la fraternité devant l'adversité, l'inconnu, la peur de la maladie, de la mort au bout. (...) Nous avons (re)découvert que nous avons besoin les uns des autres et que beaucoup se trouvaient bien plus démunis que nous. »

Marie-José Siorak-Bleuzet

« Je faisais partie des personnes fragiles et ne pouvais pas travailler en télétravail. Le confinement m'a donc permis de faire un break et de profiter un peu tranquillement à la maison, malgré quelques inquiétudes tout de même puisque notre fils qui travaille loin ne pouvait pas se rendre auprès de nous. Et comme je vis avec ma maman, elle aussi a apprécié le fait que je reste là ! En ce qui nous concerne, nous avons assez bien vécu le confinement. »

Maryse et Corinne Quaglini

« Contrairement à beaucoup, le confinement a été positif pour moi. En effet, cette année s'annonçait comme un tour de France, car je devais passer des concours dans plusieurs villes réparties surtout l'Hexagone. Mais, grâce au confinement, les écoles ont été contraintes de changer leur programme, permettant ainsi de passer les concours à distance. Pour moi, ce changement imprévu s'est révélé être une bonne chose, car il m'évitait une charge de stress et de fatigue qui allait de pair avec les trajets. J'ai pu passer les concours de chez moi avec le soutien de ma famille. »

Émilie Gallato

« (...) Pendant le confinement, notre vie a continué comme d'habitude. Il faisait beau et nous avons passé beaucoup de temps à travailler dans le jardin. (...) Pendant cette période, je n'ai pas regardé les journaux télévisés parce que je ne voulais pas être infectée par la négativité et la peur. Au lieu de cela, j'ai investi mon temps dans la prière. J'ai demandé à Dieu de nous protéger du virus et de nous donner la paix. (...) J'ai été très étonné des résultats. Je n'avais absolument aucune peur, je dormais profondément et je ne m'inquiétais pas si je serais la prochaine victime du virus. J'ai fait du Seigneur mon refuge et ma forteresse. Il y avait une paix et une joie totales dans mon cœur qui se poursuivent encore aujourd'hui. »

Aneta Maher

La municipalité tient à remercier très chaleureusement les Ladevéziennes et Ladevéziens bénévoles qui ont participé, durant le confinement, à la confection de masques afin de pouvoir équiper chaque habitant de la commune. Un grand MERCI à celles et ceux qui ont fourni des tissus, des rubans, des élastiques, des patrons et qui ont patiemment découpé, plié, cousu et assemblé tous ces précieux masques !

LE COIN DES ASSOCIATIONS

LES ZALAMBIQUÉS

Atelier de théâtre enfants (répétition tous les mercredis après-midi) et troupe de théâtre adultes (répétition le mardi soir).

Président : Joël CLISSON

Tél. : 05 62 09 69 48

LA BOULE LADEVÉZIENNE

Club de pétanque de Ladevèze-Rivière en cours de création et d'installation.

Futur président : J.-M. Esquerra

LE COMITÉ DES FÊTES

Organisateur de la fête locale le premier week-end de septembre.

Président : Bastien TORRENT

Tél. : 06 48 27 17 50

SAUVEGARDE DE LA CHASSE

Organisateur de battues règlementaires aux chevreuils, de lâchers de gibiers et d'un banquet de la chasse.

Président : David LAMOTHE

Tél. : 06 77 07 42 46

LA GYM VOLONTAIRE

Cours de gym les mercredis à 19 h et vendredis à 18 h et de yoga les mardis soir à Ladevèze-Ville. Organisatrice d'une journée au profit du Téléthon.

Présidente : Corinne SAUGER

Tél. : 06 13 79 06 55

LA DEVÈZE & SON HISTOIRE

Protection et mise en valeur du patrimoine local (Ladevèze-Rivière & Ladevèze-Ville).

Président : Cyril COTONAT

Tél. : 05 62 69 39 12

Un grand **MERCI** à tous les bénévoles
qui œuvrent au sien des associations
pour faire vivre notre village !

SECRETARIAT DE MAIRIE - AGENTS COMMUNAUX

PERMANENCES DU MAIRE - OUVERTURE DU SECRETARIAT - AGENTS COMMUNAUX

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Permanences du maire	9 h - 12 h					10 h 30 - 12 h 30
Ouverture du secrétariat	8 h 30 - 12 h 30	8 h 30 - 12 h 30		8 h 30 - 12 h 30		
Agent communal	F. Urrutia (8 h)	F. Urrutia (8 h)	M. Técoières (2 h)	F. Urrutia (8 h)	F. Urrutia (8 h)	

Pour contacter la mairie :

Tél. / Fax : **05 62 69 39 12**

mairie.ladeveze-riviere@orange.fr

www.mairie-ladeveze-riviere.fr

NOUVEAUX LADEVÉZIENS

Jule Aguer et Jean-François Jacoumet - chemin de Biroulet

Jordan Dutrey et Audrey Sempé - chemin du Lista

Bruno et Françoise Bellanger - chemin de Untis

Christine Ramon et Florian Biard - route départementale 14

Henriette et Philippe Peyrotte - route départementale 255

Esteban Haye - chemin de Bronqua

Laurence et Régis Descatoire - chemin de la Carrère Longue

Stephenie et Chris Giles - chemin de la Carrère Longue

Muriel et Jean-Michel Pellegrini - chemin du Lista

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Lion Jacoumet, le 01/11/2019.

DÉCÈS

Jean Gauthier, le 12/02/2019.

Denise Crésut, le 22/01/2020.

Simone Duffau, le 28/09/2020.

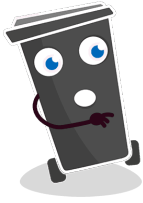
MARIAGES

Sébastien Weniger et Laetitia Penotti,
le 06/07/2019.

Gwenaëlle Granger et Jérôme Rouau,
le 05/05/2020.

Françoise Pau et Bruno Bellanger,
le 22/08/2020.

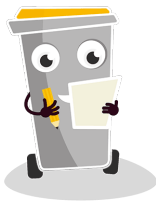
COLLECTE DES DÉCHETS



collecte le MERCREDI matin



ORDURES MÉNAGÈRES



collecte le MARDI matin



DÉCHETS RECYCLABLES

→ Des cabas sont à votre disposition à la mairie pour l'acheminement de vos déchets recyclables jusqu'à l'aire des poubelles.

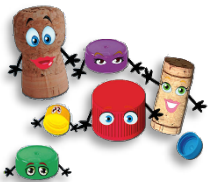
SDIS 32 – SAPEURS POMPIERS



Désormais, notre commune dépend, pour les interventions d'incendie, de secours à la personne ou encore d'opérations diverses, **des centres de secours de PLAISANCE-DU-GERS et de MARCIAC.**



BOUCHONS PLASTIQUE & LIÈGE - CARTOUCHES D'ENCRE USAGÉES



Des collecteurs de bouchons en plastique et en liège ainsi que de cartouches d'encre pour imprimante usagées sont disponibles à la mairie aux horaires d'ouverture.



NUISANCES SONORES



Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués, de jour comme de nuit, par un individu, un appareil (tondeuse, musique...) ou un animal (aboiements...). En journée, ces bruits peuvent causer un trouble anormal de voisinage, dès lors qu'ils sont répétitifs, intenses ou qu'ils durent dans le temps. Lorsque le bruit est commis entre 22 h et 7 h du matin, l'infraction pour tapage nocturne est présumée, sans que ce bruit soit répétitif, intense, ni qu'il dure dans le temps.

→ **Dans tous les cas, une résolution amiable est recommandée.**

DÉPÔTS SAUVAGES

Ces dernières années, des dépôts sauvages de déchets ont été constatés.

→ **La municipalité ne peut tolérer ces comportements d'incivisme et prendra toutes les mesures nécessaires.**

De même, certaines personnes déposent à l'aire des poubelles des déchets autres que des ordures ménagères ou des déchets recyclables.

Pourtant, des déchetteries sont à la disposition des administrés à moins de 10 km !

- À Marciac : Lieu-dit Peyran - **05 62 09 36 49**
- et à Plaisance-du-Gers : Les Abouats - **05 62 08 17 62**

HORAIRES DES DÉCHETTERIES

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MARCIAC	8 h 30 - 12 h 30	8 h 30 - 12 h 30	8 h 30 - 12 h 30	fermé	8 h 30 - 12 h 30	14 h - 17 h
PLAISANCE	9 h - 12 h 30	9 h - 12 h 30	9 h - 12 h 30	9 h - 12 h 30	9 h - 12 h 30	8 h 30 - 13 h

DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHETTERIE



ampoules,
néons



batteries



bois



cartouches
d'imprimante



DASRI



déchets
dangereux



déchets
verts



DEEE
équipements
électriques



encombrants



ferraille



gravats



gros
cartons



huiles minérales
et végétales



piles



verre



Directeur de publication : Cyril COTONAT
Rédaction : Le Conseil municipal

Imprimé par nos soins